INTERCOMMUNALE D'INHUMATION scrl

Rapport de gestion 2019

Gaël Turine

« La parole soulève plus de terre que le fossoyeur ne le peut »

René Char

1. Les organes de gestion

Voici la liste des administrateurs et délégués qui ont été nommés à la suite des élections communales de 2018 :

Communes associées	*Administrateurs*	*Délégués*
1. Ville de Bruxelles	Céline Vivier	Ahmed El Ktibi
2. Berchem-Ste-Agathe	Patrick Issenghe	Patrick Issenghe
3. Evere	Véronique Levieux	Arsim Jakupi
4. Ganshoren	Serge Janssen	Lionel Van Damme
5. Ixelles	Marie-Carmen Bex	Marie Borsu
6. Koekelberg	Khalil Aouasti	Anne Tyssaen
7. Molenbeek-St-Jean	Hicham Chakir	Hicham Chakir
8. St-Gilles	Khalid Mansouri	Michel Libouton
9. St-Josse	Mustafa Alperen Özdemir	Serob Muradyan
10. Schaerbeek	Sadik Köksal	Sadik Köksal
11. Uccle	Laurence Vandeputte	Jérôme Toussaint

Président	Hicham Chakir
Vice – Président	Khalid Mansouri
Directeur	Ludo Beckers

Voici les sujets traités lors des 5 réunions du Conseil d'Administration :

- L'approbation du budget 2019 ;
- L'achat d'une nouvelle pelle mécanique et d'un chargeur articulé ;
- La négociation avec la commune de Schaerbeek en vue d'obtenir une parcelle supplémentaire :
  L'article 3 de l'Ordonnance de la Région de Bruxelles – Capitale sur les funérailles et sépultures du 29 novembre 2018 mentionne que « tout cimetière dispose d'une parcelle permettant le respect des rites funéraires des convictions religieuses et philosophiques reconnues » ;
  Si une commune associée à l'intercommunale est dispensée de cette obligation, la commune de Schaerbeek pourrait nous louer une parcelle supplémentaire ;

- La modification des statuts de l'intercommunale :
  Les statuts sont adaptés au nouveau Code des Sociétés ;
  Ils mentionnent que les communes associées participent chaque année aux frais de fonctionnement de l'intercommunale ;
  Ils prévoient la possibilité de créer un bureau restreint de gestion ;
- La rédaction d'une nouvelle convention avec la commune de Schaerbeek :
  Lors de la création du cimetière multiconfessionnel, nous avions convenu avec la commune de Schaerbeek que le personnel du cimetière communal assumerait l'entretien de nos parcelles ainsi que les inhumations ;
  Depuis lors, l'intercommunale a décidé d'être autonome, de construire son propre bâtiment et d'engager du personnel ;
  Le 23 juillet 2018, nous avons engagé une première personne pour assister le directeur et, en 2019, nous avons décidé d'engager une seconde personne à partir du 1er janvier 2020 ;
- L'attribution du marché de construction :
  La construction d'un bâtiment propre à l'intercommunale est attribuée aux sociétés Tradeco et Machiels Building Solutions pour un montant de 622.136 € HTVA ;
  La Région de Bruxelles – Capitale finance 50% de ce montant ;
- L'approbation du rapport d'activité et des comptes annuels 2018 ;
- L'application de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles – Capitale du 20 décembre 2018 qui fixe les conditions auxquelles doivent répondre les enveloppes d'ensevelissement ;

2. *Le nombre de concessions vendues par année*

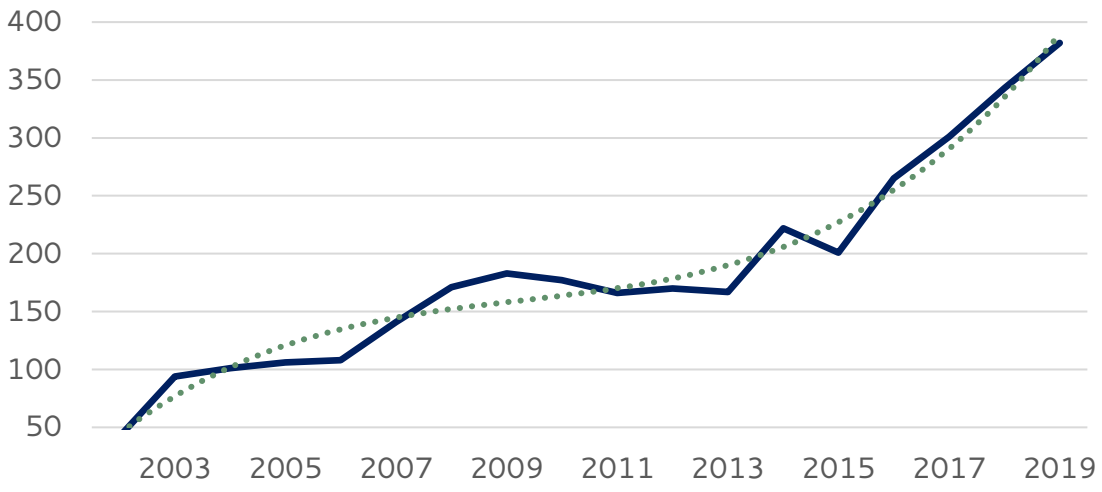

Du 15 avril 2002, date de l'ouverture du cimetière multiconfessionnel, au 31 décembre 2019, nous avons vendu *3.340* concessions.

En 2019, nous avons vendu *382* concessions.

3. *La proportion de défunts domiciliés dans une commune associée*

Depuis l'ouverture du cimetière jusqu'à ce jour, *70 %* des défunts étaient domiciliés dans une commune associée.
En 2019, *240* défunts sont domiciliés dans une commune de la région bruxelloise associée à l'intercommunale.

70 personnes décédées habitent dans une commune bruxelloise qui n'est pas associée (principalement Anderlecht, Jette et Forest) et *72* défunts ne sont pas domiciliés dans une commune de la Région de Bruxelles – Capitale.

4. *Le nombre de défunts selon la confession*

Depuis la fin de l'année 2004, la date de l'ouverture de la parcelle orthodoxe, nous avons enterré *257* orthodoxes.
Depuis 2009, la date de l'ouverture de la parcelle juive, nous avons inhumé *29* personnes de confession juive.

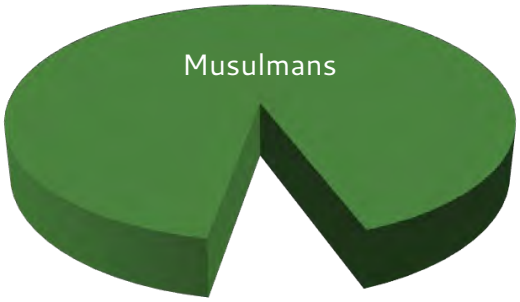

91 % des personnes inhumées sont de confession musulmane.

5. *Le nombre de concessions vendues par commune bruxelloise*

Depuis 2002

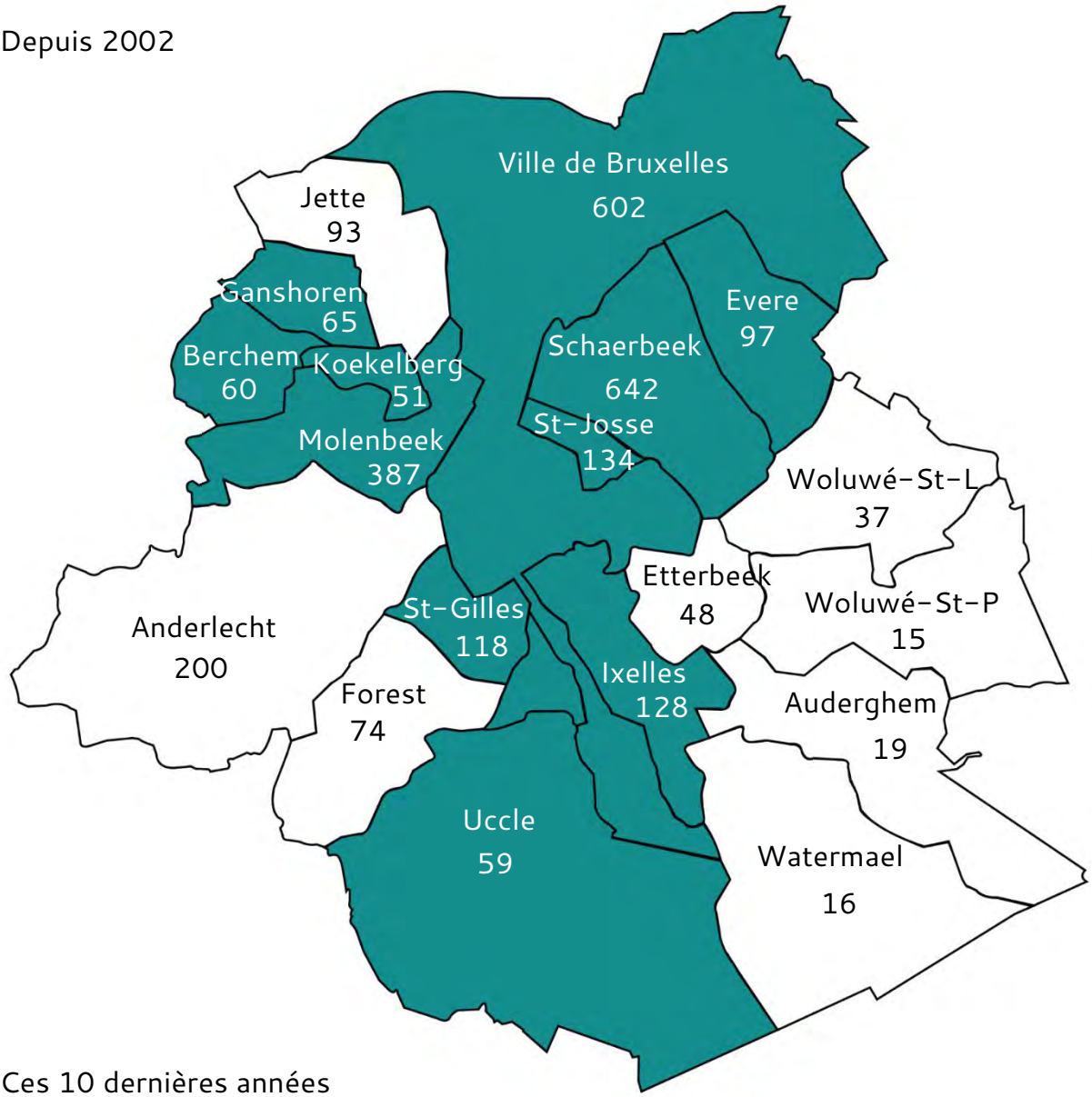

Ces 10 dernières années

Communes associées	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*
Bruxelles	30	32	32	33	46	35	40	45	63	63
Berchem	3	1	6	4	3	2	3	6	3	9
Evere	5	2	2	5	9	5	11	11	15	7
Ganshoren	0	4	4	3	3	6	6	7	11	9
Ixelles	3	6	13	6	7	9	7	14	13	9
Koekelberg	5	1	2	1	6	3	4	7	4	5
Molenbeek	22	19	16	15	14	11	34	34	46	56
Schaerbeek	33	30	40	30	42	34	45	44	47	52
St-Gilles	14	6	5	6	4	8	17	6	6	11
St-Josse	6	9	9	10	12	7	7	9	16	10
Uccle	2	5	6	3	7	3	2	6	5	9

6. *Le nombre et le type de concessions vendues en 2019*

2019	25 ans			50 ans			Totaux			*TOT*
	E	I	F	E	I	F	E	I	F	
Communes										
Berchem	3	4	1	0	1	0	3	5	1	*9*
Bruxelles	17	25	10	1	4	6	18	29	16	*63*
Evere	3	2	0	0	0	2	3	2	2	*7*
Ganshoren	1	4	0	0	2	2	1	6	2	*9*
Ixelles	1	5	0	0	2	1	1	7	1	*9*
Koekelberg	2	1	0	0	2	0	2	3	0	*5*
Molenbeek	19	15	9	1	5	7	20	20	16	*56*
St-Gilles	4	5	1	0	1	0	4	6	1	*11*
St-Josse	1	3	2	0	1	3	1	4	5	*10*
Schaerbeek	18	19	3	0	7	5	18	26	8	*52*
Uccle	0	3	0	0	2	4	0	5	4	*9*
Totaux	*69*	*86*	*26*	*2*	*27*	*30*	*71*	*113*	*56*	
Anderlecht	9	6	3	0	3	6	9	9	9	*27*
Auderghem	0	1	0	0	0	0	0	1	0	*1*
Etterbeek	0	5	1	0	0	3	0	5	4	*9*
Forest	4	6	1	0	2	0	4	8	1	*13*
Jette	1	2	2	0	1	2	1	3	4	*8*
Watermael	0	2	0	0	0	0	0	2	0	*2*
W-St-L	2	1	5	0	0	1	2	1	6	*9*
W-St-P	0	0	0	0	0	1	0	0	1	*1*
Totaux	*16*	*23*	*12*	*0*	*6*	*13*	*16*	*29*	*25*	
Autres	27	31	3	1	7	3	28	38	6	*72*
TOTAL	*112*	*140*	*41*	*3*	*40*	*46*	*115*	*180*	*87*	*382*

E = Concession « Enfant » destinée à un enfant ou un fœtus
I = Concession « Individuelle » destinée à une personne adulte
F = Concession « Familiale » destinée à une personne adulte

7. *Le pourcentage de concessions de 25 ans*

Depuis l'ouverture du cimetière, nous proposons des concessions d'une durée de 50 ans au prix de 2.150 €.

Depuis 2008, nous vendons également des concessions d'une durée de 25 ans au tarif de 1.200 €.

Ces durées sont renouvelables.

En 2019, nous avons vendu *267* concessions destinées à des adultes.
86 concessions ont une durée de 50 ans.

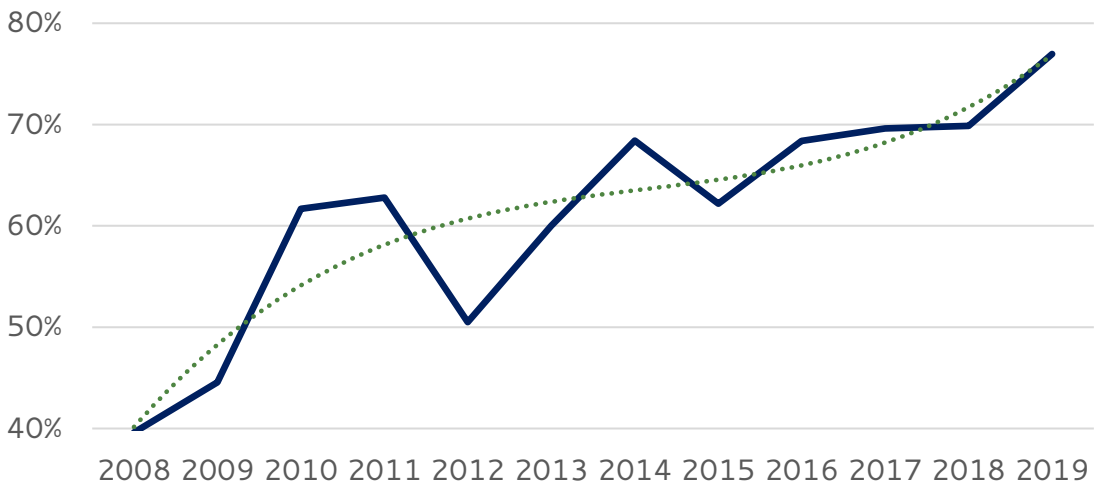

En 2019, *77 %* des concessions vendues ont une durée de 25 ans.

8. *Le pourcentage d'enfants*

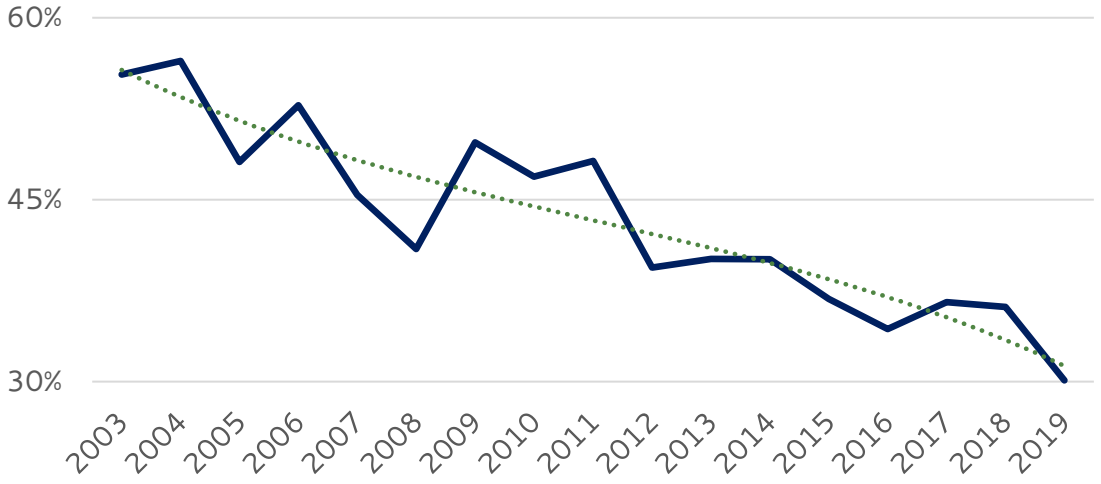

En 2019, *30 %* des inhumations concernent des enfants.

Les premières années, nous vendions plus de concessions destinées à des enfants que de tombes pour adultes.

En 2019, nous avons inhumé *115* enfants (principalement des fœtus et des enfants mort-nés).

Depuis 2018, nous avons réduit les dimensions des tombes destinées à des fœtus. Nous avons ainsi séparé les tombes destinées à des enfants et les tombes des fœtus.

9. *Le bilan*

	2018	*2019*	
ACTIF	1.288.763	1.834.387	
Où va l'argent ?			
ACTIFS IMMOBILISES	813.858	1.030.046	Valeur résiduelle
Aménagement du cimetière	742.059	893.701	Cadres : 194.749 € en 2019
Outillage	10.231	9.035	Citerne : 3.025 €
Mobilier	897	746	
Matériel roulant	4.044	53.305	Pelle + chargeuse : 61.105 €
Matériel informatique	1.963	569	
Immobilisations en cours	54.665	72.690	Architectes : 18.025 €
ACTIFS CIRCULANTS	474.905	804.341	
Créances à moins d'1 an	70.765	211.628	Communes, subsides, clients
Valeurs disponibles	404.141	592.713	Triodos, c/c poste, subsides

Les actifs immobilisés

L'aménagement du cimetière représente *92 %* de nos investissements.

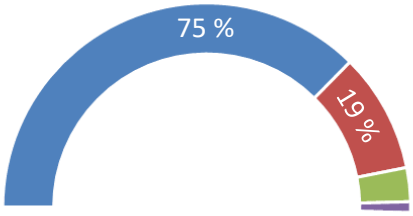

Cette année, l'aménagement du cimetière représente *75 %* de nos investissements :

Cadres	194.749 €
Raccordements eau / électricité	44.227 €

L'achat de matériel roulant représente *19 %* de nos investissements et les frais d'architecte *5 %* .

L'intercommunale a décidé de construire un bâtiment composé d'une salle de cérémonie, de toilettes publiques, d'un garage, d'un bureau, d'un réfectoire et d'un vestiaire.

Le coût de ce bâtiment basse énergie est fixé à 752.784 €.

La Région de Bruxelles – Capitale subventionne 50 % des frais de construction.

Les actifs circulants

Nos valeurs disponibles se chiffrent à 592.713 €.

Nous avons 196.980 € à la banque Triodos et 395.732 € à la banque de la Poste.

Ce dernier montant comprend 301.114 € de subventions que la Région a versé à la fin de cette année.

En 2020, nous encaisserons 69.786 € de concessionnaires ainsi que le solde des subventions : 75.278 €.

En 2018 et 2019, *6* communes associées n'ont pas payé leur participation financière aux frais de fonctionnement de l'intercommunale :

la Ville de Bruxelles, Evere, Koekelberg, Molenbeek-St-Jean, St-Gilles et Schaerbeek.

En 2020, nous devrons donc percevoir 60.000 € des communes associées endettées : (6 x 5.000 €) x 2 années.

	2018	2019	
PASSIF	1.288.763	1.834.387	
D'où vient l'argent ?			
FONDS PROPRES	843.496	1.425.757	
Capital	136.347	136.347	Actionnaires
Réserves	388.634	388.634	Fonds générés en interne
Bénéfice reporté	318.514	524.383	Fonds générés en interne
Subsides en capital	0	376.392	Région Bruxelles-Capitale
Provisions	60.000	0	
DETTES	385.268	408.630	Fonds externes
A plus d'1 an	76.838	309.848	Aménagement du cimetière
A moins d'1 an	273.408	61.764	Factures, charges salariales
REGULARISATION	35.022	37.018	Intérêts sur l'emprunt

Les fonds propres

Remarque : Une réserve importante ne signifie pas que la société dispose de liquidités importantes. Les réserves et le bénéfice reporté sont les fonds générés par l'intercommunale depuis sa création.

Nous pouvons dire que l'intercommunale est tout simplement financée pour 913.017 € par ses propres bénéfices. Cet argent est utilisé dans les actifs.

Nos fonds propres constituent *78 %* de notre bilan.

Les dettes

Nos dettes : 408.630 €, sont inférieures à nos valeurs disponibles : 592.713 €.

Nos dettes à plus d'un an concernent l'emprunt pour l'aménagement du cimetière.

Nos dettes à moins d'un an comprennent des charges salariales et des factures à recevoir : les cadres, le réviseur.

10. *Le résultat*

	2018	2019	
VENTES	*499.669*	*586.350*	
CHIFFRE D'AFFAIRES	443.725	530.415	*+ 19 %*
AUTRES PRODUITS	55.944	55.935	Communes associées
COÛT DES VENTES	*344.815*	*440.027*	+ *28 %*
SERVICES / BIENS	101.063	118.154	+ 17 %
Location du terrain	6.879	7.039	Bail emphytéotique
Location du bureau	4.427	3.416	Conteneur
Entretien du terrain	19.322	22.589	Schiste, plantes, copeaux ...
Location de matériel	1.470	8.509	Chargeur
Entretien du bureau	1.450	721	Porte du conteneur
Entretien du matériel roulant	3.057	6.919	Pelle usée, chargeur, tondeuse
Fournitures de bureau	1.368	1.419	
Livres, documentation	235	193	
Petit matériel	3.705	6.055	Achats < 250 €
Eau, gaz, élec., gazole	2.682	4.581	Diesel 1.488 €, élec 2.932 €
Secrétariat social	1.128	1.798	3 travailleurs
Vêtements de travail	0	1.831	3 travailleurs + bénévoles
Assurances	1.459	1.444	
Frais de formation	25	0	
Honoraires d'experts	30.735	33.905	Traductions, avocat, jardinier
Honoraires du réviseur	5.000	2.803	Comptes 2019
Frais postaux	244	301	
Téléphonie, site	2.616	2.543	
Frais de déplacement	1.130	935	0,3352 € / Km
Frais de réception	432	165	C.A. , A.G.
Jetons de présence	12.055	9.872	120 € / réunion + INASTI
Publications légales	105	72	Légalisations
Communication	1.540	1.090	Papier à entête
REMUNERATIONS	143.142	192.351	Directeur, Assistant
AMORTISSEMENTS	89.909	118.074	Partie consommée

Autres Produits/Charges	10.702	11.448	Réductions de valeur
Bénéfice d'exploitation	154.853	146.324	*- 5,5 %*
Charges financières	3.093	2.531	Intérêts sur emprunt
Produits exceptionnels	2.550	66.000	Suppression provision
Charges exceptionnelles	2.219	3.924	Régularisation ONSS
BENEFICE A AFFECTER	*152.091*	*205.869*	*+ 35 %*

11. Commentaires

Les ventes

- Chiffre d'affaires : 530.415 €

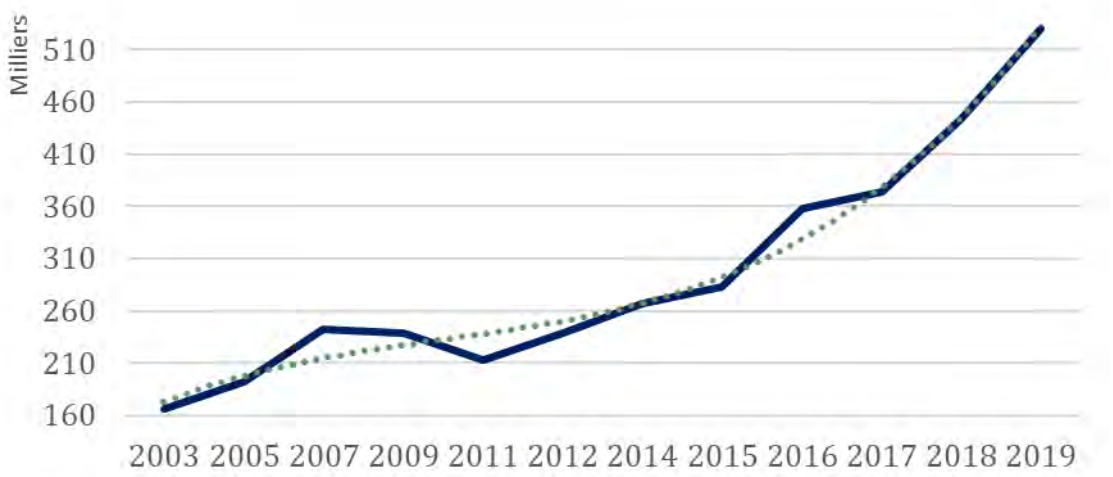

Notre chiffre d'affaires a augmenté de 19 % par rapport à l'année passée car le nombre de concessions vendues a fortement crû : 343 concessions en 2018 et 382 tombes en 2019.

- Autres produits : 55.935 €

11 communes bruxelloises sont associées à l'intercommunale.

Cette année, le montant de la contribution des communes associées aux frais de fonctionnement de l'intercommunale se chiffre à 5.000 € par commune.

Remarque : Un produit n'est pas nécessairement une recette.

En réalité, nous avons encaissé 25.000 € car 6 communes associées n'ont pas participé aux frais de fonctionnement.

Le coût des ventes

- Charges locatives constructions : 3.416 €

Dans l'attente de la construction du bâtiment de l'intercommunale, nous louons un conteneur. La commune de Schaerbeek participe aux frais de location.

- Charges locatives matériel roulant : 8.509 €

Au mois de juillet, nous avons acheté un chargeur articulé. Auparavant, nous avons loué et testé des chargeurs de marques différentes.

- Entretien du matériel roulant : 6.919 €

Les frais d'entretien concernent la pelle mécanique, le chargeur et la tondeuse.

Notre pelle mécanique, achetée en 2008, était usée. Au mois d'avril, nous avons acheté une nouvelle pelle.

- Petit matériel : 6.055 €

Nous avons acheté des outils et de l'outillage : des pelles, des râteaux, des binettes, des brosses, des grattoirs, de la quincaillerie, des pièces de rechange pour les brouettes, du silicone, de la peinture pour flécher la route à suivre pour arriver à notre conteneur ...

Nous avons aussi testé plusieurs méthodes pour enterrer les défunts sans cercueil : différentes sortes de civières et de bois.

- Eau, gaz, électricité, gazole : 4.581 €

Cette année, nous payons deux compteurs d'électricité : un compteur pour le conteneur et un compteur pour le chantier de construction.

- Honoraires d'experts : 33.905 €

Ce compte regroupe principalement les services suivants :
Traducteur : 1.186 € pour la traduction du rapport d'attribution du marché ;
Electricien : 1.912 € pour l'installation du compteur de chantier ;
Avocat : 11.238 €
Horticulteur : 19.030 € cet indépendant nous aide +/- 1 jour par semaine

- Honoraires du réviseur : 2.803 €

L'année passée, les honoraires du réviseur concernaient le contrôle de deux années consécutives.

Les rémunérations

Auparavant, nous avions recours au personnel du cimetière communal pour entretenir nos parcelles et procéder aux inhumations.
Depuis le 23 juillet 2018, nous ne faisions plus appel au personnel communal.
Nous avons engagé Rayan Zian (barème C1) pour assister le directeur (barème A6).
Nous avons engagé un ouvrier en janvier et février 2019.

Les produits exceptionnels

En 2018, nous avions provisionné 60.000 € pour payer les services du personnel communal.
Cette provision n'a plus de raison d'être maintenant que nous ne recourons plus au personnel du cimetière de Schaerbeek.
Nous avons vendu l'ancienne pelle mécanique au prix de 6.000 €.

Chaque vente d'un montant de 100 €

engendre un bénéfice de 19 €

Cette année, le bénéfice d'exploitation se chiffre à 146.324 €. En 2018, ce bénéfice s'élevait à 254.853 €.

La situation financière de l'intercommunale est saine car elle est financée pour *78 %* par des fonds propres.

12. Tarifs

		DUREE	25 ANS	50 ANS
+ 7 ANS				
Tombe individuelle			1.200 €	2.150 €
Tombe familiale	1ère personne		1.200 €	2.150 €
	2ème personne		550 €	950 €
	3ème persoon		550 €	950 €
- 7 ANS				
			550 €	950 €

Ces tarifs correspondent à la moyenne des tarifs appliqués dans les cimetières bruxellois.

13. *Les perspectives*

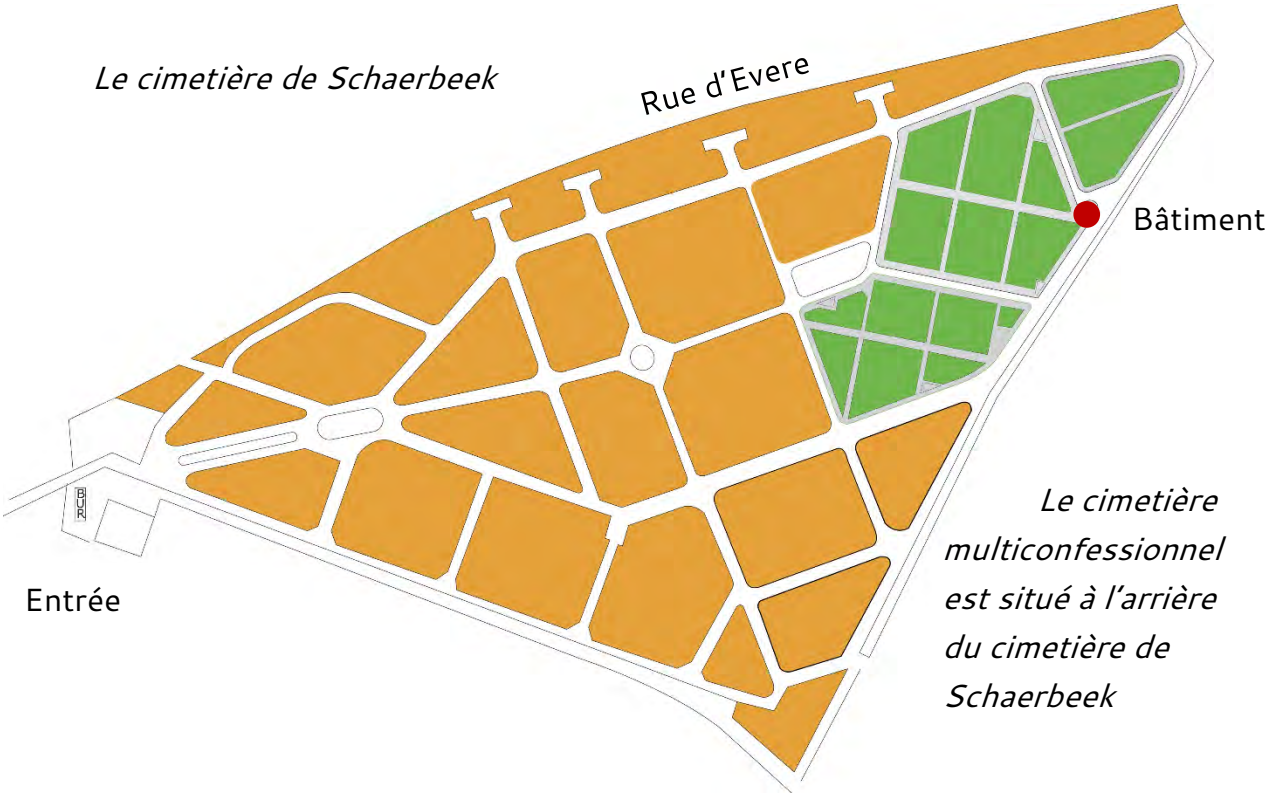

Le cimetière multiconfessionnel

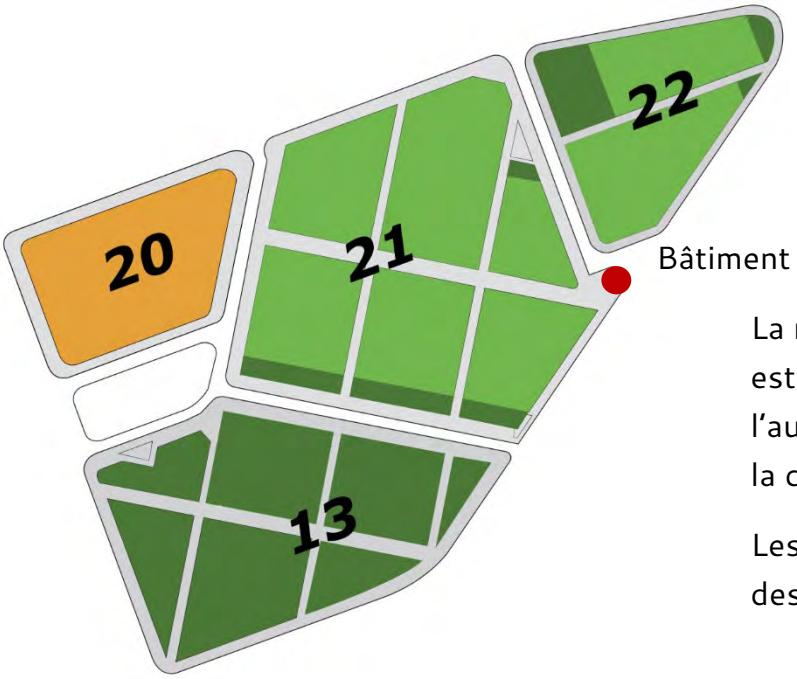

La moitié de la parcelle 22 est une parcelle orthodoxe, l'autre moitié est affectée à la communauté juive.

Les parcelles 13 et 21 sont destinées aux musulmans.

Vert foncé = terrain occupé

La commune de Schaerbeek a l'intention de nous octroyer la parcelle 20.

Les 2550 tombes de la parcelle musulmane n° 13 sont occupées.

Nous avons déjà inhumé 476 personnes à la parcelle musulmane n° 21.

A raison de 400 enterrements par an, la parcelle 21 sera entièrement occupée à la fin de l'année *2028*.

Si nous voulons organiser une rotation (enterrer une seconde personne dans les tombes qui ont expiré), l'affectation d'une nouvelle parcelle à la communauté musulmane est cruciale car les premières tombes musulmanes expirent à la fin de l'année 2033.

Ludo Beckers,
Secrétaire

Hicham Chakir,
Président

Annexe : Rémunérations des administrateurs et marchés publics

Jetons de présence	Nbre réunions C.A.	BRUT
AOUASTI Khalil	2	240 €
BEX Marie-Carmen	3	360 €
CHAKIR Hicham	5	960 €
ISSENGHE Patrick	1	120 €
JANSSEN Serge	5	600 €
KÖKSAL Sadik	5	600 €
LEVIEUX Véronique	2	240 €
MANSOURI Khalid	5	600 €
MEDHOUNE Ahmed	2	240 €
VANDEPUTTE Laurence	5	600 €
VIVIER Céline	5	1.140 €
Nombre de jetons	88	5.700 €

Marché public

Le 20 juin 2019, le Conseil d'administration a attribué le marché de construction du bâtiment de l'intercommunale, par procédure négociée directe avec publication, aux sociétés Tradeco et Machiels Building Solutions pour un montant total de 752.784 € TVAC.